



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Attente interminable d'une décision sur les voies réservées

La population des Basses-Laurentides prise en otage sur l'autoroute 15 depuis 12 ans : qu'attend le ministère des Transports pour agir?

Sainte-Thérèse, le 1^{er} juin 2017 – Plus de 180 000 automobilistes et usagers du transport collectif subissent chaque jour l'engorgement de l'autoroute 15. Depuis 12 ans, les municipalités des Basses-Laurentides réclament au gouvernement du Québec le simple aménagement de voies réservées sur l'A-15 entre Laval et Mirabel pour désengorger ce lien routier parmi les plus achalandés au Québec. Par l'inaction des autorités concernées, c'est toute une population qui se trouve paralysée dans un trafic s'étirant sur plus de quatre heures durant les heures de pointe.

Trois études favorables, mais aucune décision

Trois études ont pourtant démontré le bien-fondé de l'aménagement de voies réservées au transport en commun, et ce, plutôt qu'une voie d'accotement qui ne permettrait pas de décongestionner l'A-15. L'unanimité régionale en faveur du projet est aussi claire et forte. Saisie du dossier à maintes reprises, l'Agence métropolitaine de Transport (AMT) a reconnu la légitimité du projet, mais n'a rien fait, le projet se trouvant encore à l'étude de son plan triennal 2015-2017. Alors que l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) doit en principe entrer en fonction le 1^{er} juin, les maires des municipalités des Basses-Laurentides pressent le ministère des Transports de faire en sorte que le nouveau gestionnaire de transports agisse rapidement.

« Où est le problème? Comment peut-on reporter une décision aussi logique et évidente? Ces délais dépassent l'entendement! Faudra-t-il attendre encore 12 ans pour que le projet aboutisse? a déclaré le maire de Blainville et préfet suppléant de la MRC Thérèse-De Blainville, Richard Perreault. L'ARTM pourrait marquer des points en donnant son aval à cette solution dès sa constitution. »

Les autobus pris dans la congestion

Le transport en commun est saturé et un usager met donc en moyenne au-delà d'une heure en période de pointe le matin pour se rendre de Blainville à la station Montmorency à Laval. « Les autobus sont eux aussi coincés dans ce trafic et les automobilistes n'ont actuellement aucun incitatif à opter pour le transport en commun. On se retrouve donc avec de plus en plus de véhicules et une situation carrément intenable », a déclaré la mairesse de Boisbriand, Marlene Cordato.

« L'aménagement de voies réservées aux autobus est une solution logique, économique, et prometteuse en termes de développement durable et de réduction des gaz à effet de serre. Le gouvernement et l'ARTM doivent régler le problème », a soutenu la mairesse de Sainte-Thérèse, Sylvie Surprenant.

Un problème qui ne disparaîtra pas

Contribuant à cette problématique de fluidité de la circulation, la forte croissance démographique des Basses-Laurentides constitue l'une des plus importantes au Québec. D'ici 2031, 140 000 nouvelles personnes viendront habiter la Couronne Nord de Montréal. Pour la MRC Thérèse-de Blainville, cela représente 30 000 citoyens ou, à toutes fins pratiques, l'équivalent d'une nouvelle ville.

À propos de la MRC de Thérèse-De Blainville

Porte d'entrée de la région des Laurentides, la MRC de Thérèse-De Blainville connaît une croissance exceptionnelle. Elle regroupe près de 160 000 habitants répartis dans sept villes : Blainville, Boisbriand, Bois-des-Filion, Lorraine, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Thérèse.

- 30 -

Contact média : Mylène Demers, Conseillère principale | CASACOM
mdemers@casacom.ca
514-286-2145, poste 232